

Conseil de Paris
Séance des 8 et 9 février 2010

Vœu présenté par Daniel Vaillant, Claudine Bouygues, Jean-Pierre Caffet, Myriam El Khomri, Laurence Goldgrab, Didier Guillot, Anne Le Strat, Frédérique Pigeon relatif à la délibération DJS 210

Considérant la délibération de la Direction de la Jeunesse et des sports concernant le lancement d'un marché de prestations de service article 30 relatif à la gestion des Antennes Jeunes parisiennes,

Considérant que cette délibération prévoit entre autres, la fermeture de l'Antenne jeunes Brisson le 1^{er} septembre 2010,

Considérant qu'une réflexion sera menée dans le cadre du futur centre d'animation Binet pour répondre aux besoins particuliers des jeunes de ce quartier.

Considérant que ce nouveau centre d'animation n'ouvrira ses portes qu'en septembre 2013, il est essentiel que les jeunes de ce quartier aient accès à une structure de proximité autour de l'accueil, de l'information, l'orientation et l'accompagnement des questions liées à l'emploi entre ces deux périodes,

Le Conseil de Paris, sur proposition de Daniel Vaillant, Claudine Bouygues, Jean-Pierre Caffet, Myriam El Khomri, Laurence Goldgrab, Didier Guillot, Anne Le Strat, Frédérique Pigeon, émet le vœu que le personnel de l'antenne jeune Brisson puisse être redéployé à partir de septembre 2010 jusqu'à l'ouverture du futur centre d'animation Binet, afin d'assurer des permanences du lundi au vendredi dans l'actuel centre d'animation Binet, pour que soit garantie aux jeunes de ce quartier une offre d'accompagnement et d'orientation.